



Demande d'inscription en qualité de :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> BE consultant | <input type="checkbox"/> Prestataire Prélèvements |
| <input type="checkbox"/> Equipementier | <input type="checkbox"/> Laboratoire d'analyses |

à l'opération collective « Vague bleue Carénage » relative au financement des chantiers nautiques privés sur le littoral Loire Bretagne sur la période 2013-2015.

Raison sociale :

Adresse :

Sur un même dossier, les entités intervenantes s'engagent à justifier d'une totale indépendance entre elles. « Indépendance » signifie la non appartenance à une même entreprise, groupe ou holding. Dans le respect de ce cadre, le choix final du prestataire demeure sous la responsabilité du maître d'ouvrage.

A la demande d'inscription à cette opération collective, le candidat s'engage à déclarer la nature du lien de dépendance éventuelle avec une autre candidature.

[☛ Liste mise à jour des intervenants Vague Bleue Carénage](#)

En qualité de BE Consultant, je m'engage à :

- réaliser la prestation d'études conformément au cahier des charges de l'agence de l'eau,

[☛ Cahier des charges pour l'étude préalable aux travaux des chantiers de carénage](#)

- accompagner le chantier nautique dans sa régularisation administrative (déclaration en Préfecture et éventuel dossier dans le cadre de Natura 2000),

- accompagner le chef d'entreprise à la prise de décision sur le choix d'un équipementier et d'un laboratoire d'analyses en s'appuyant a minima sur 2 consultations d'offre (dans le cadre d'un accompagnement optionnel à la maîtrise d'œuvre).

En qualité d'Équipementier, je m'engage à :

- avoir pris note des exigences du cahier des charges et des niveaux de traitement exigés dans le dossier d'étude préalable,
- fournir un devis détaillé de la prestation (technologie mise en oeuvre, coût, planning de réalisation, garantie,...). Le devis proposera notamment un chapitre propre à la maintenance de l'installation (technologie, conditions d'entretien, coût).
Ce guide d'entretien pourra être mis à disposition auprès des services de police de l'eau (DREAL, DDTM) par le chantier nautique,
- atteindre les performances attendues contractuellement auprès du chantier nautique maître d'ouvrage,
- réaliser les travaux conformément aux règles de l'art,
- prévoir systématiquement les accès pour les opérations de contrôle (canal de mesure, trappe,...),
- facturer la totalité de la prestation seulement à l'issue du constat (campagne d'analyses) de l'atteinte de performances attendues.

En qualité de Laboratoire d'analyses ou d'une prestation de prélèvement, je m'engage à :

- démontrer mon accréditation et/ou certification,
- réaliser des mesures dans le cadre défini par le cahier des charges de l'opération,
☛ [Cahier des charges pour la réalisation des mesures de pollution des chantiers de carénage](#)
- réaliser ces analyses sur une aire en charge de fonctionnement normal défini dans le dossier d'étude préalable,
- fournir un rapport détaillé de conformité (ou non-conformité) au maître d'ouvrage et au BE consultant, s'il assure une assistance à maîtrise d'ouvrage dans les meilleurs délais.

A (lieu) :
Le (date) :

Nom et fonction du signataire

☛ [Tous les documents techniques sont accessibles et téléchargeables à l'adresse suivante :](http://www.eau-loire-bretagne.fr/entreprises/guides_et_etudes)

http://www.eau-loire-bretagne.fr/entreprises/guides_et_etudes

Ce document daté, signé, accompagné d'un dossier de présentation de l'entreprise et des éventuelles références, est à envoyer à :

**Agence de l'eau Loire Bretagne
Délégation Ouest Atlantique
1, rue Eugène Varlin – BP 40521
44105 NANTES Cedex 4**